

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Mise en place d'un démonstrateur industriel dans les installations d'EXTRACTHIVE CHEMICAL PRODUCTS dans le cadre d'un essai de 18 mois pour l'extraction de carbonate de lithium à partir d'un effluent industriel.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EXTRACTHIVE CHEMICAL PRODUCTS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Christophe DONDEYNE, Directeur Général

RCS / SIRET

8 3 4 6 3 7 7 0 4 0 0 0 1 8

Forme juridique SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.	Mise en place d'un démonstrateur industriel pour l'extraction de carbonate de lithium. Projet pilote ou essai concerné par la rubrique 2790 : Installation de traitement de déchets dangereux, à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2711, 2720, 2760, 2770, 2792, 2793 et 2795, pour un volume maximum de 9,6 T/jour. Autres rubriques ICPE liées aux activités actuelles d'EXTRACTHIVE CP : 47XX (A), 4802-2-a (DC), 4130-2-b (D), 2915-2 (D) et 1630 (D).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne la mise en place d'une installation pilote pour l'extraction de carbonate de lithium à partir d'un effluent industriel. La capacité de traitement sera de 1 m³/h sur 8h maximum par jour en heure ouvrée, soit moins de 10 T/jour (environ 9,6 T/jour). Le procédé fonctionnera en discontinu, il ne fonctionnera pas tous les jours pendant 8 heures.

La totalité du projet sera réalisé dans les installations existantes d'Extracthive CP, les seuls aménagements à réaliser concernent la mise en place du démonstrateur industriel.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de la mise en place de ce démonstrateur industriel est de réaliser un essai à grande échelle de valorisation d'un effluent industriel, actuellement considéré comme déchet ultime.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le démonstrateur sera mis en place dans les installations existantes d'EXTRACTHIVE CP, au coeur de la plateforme chimique du Pont-de-Claix. La phase travaux concernera uniquement l'apport du matériel nécessaire au fonctionnement du démonstrateur : cuves, tuyauterie, appareils de mesures, ...

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

1. Arrivée de l'effluent industriel par camion sur la plateforme chimique, jusqu'aux installations d'EXTRACTHIVE CP.
Entrepôt du camion de 25 m³ sur une plateforme de dépotage située sur une rétention adaptée.
2. Procédé d'extraction du carbonate de lithium :
 - a. Carbonatation par ajout de CO₂ ;
 - b. Précipitation à 95°C ;
 - c. Filtration / Lavage ;
 - d. Séchage ;
 - e. Émottage ;
 - f. Conditionnement en big-bag.
3. Gestion des produits et effluents ultimes

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet est concerné par la rubrique ICPE 2790 : Installation de traitement de déchets dangereux, à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2711, 2720, 2760, 2770, 2792, 2793 et 2795, sous le régime d'autorisation. Au vu des quantités traitées dans le cadre de ces essais, le projet n'est soumis à aucune rubrique IED 3000. La rubrique 2718 (transit, regroupement ou tri de DD) ne s'applique pas à cette activité de traitement de DD. Cette étude d'examen au cas par cas a pour objectif de démontrer que ce projet ne constitue pas une modification substantielle des conditions d'autorisation dont dispose la société Extractive CP, notamment de par son caractère temporaire. Elle comprend une analyse simplifiée des impacts et risques accidentels, et des dangers associés, dans le cadre de la demande d'exonération d'une nouvelle autorisation environnementale.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Carreaux de la plateforme où se situent les activités d'Extractive CP : M1 (raffinage TDI) + H2 (pas d'activité) + H3 (pas d'activité) + H4 (lieu de l'essai)	3213+270+2019+1134 = 6 636 m ²
Surface concernée par le projet pilote : Stockage CO2 + démonstrateur + aire dépotage	20 + 70 + 30 = 120 m ²
Superficie occupée par le stockage CO2	20 m ²
Superficie du bâtiment accueillant le démonstrateur, dont surface réellement occupée	111 m ² , dont 70 m ² pour le pilote
Aire de dépotage	30 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

EXTRACTHIVE Chemical Products
Plateforme chimique du
Pont-de-Claix
CS 10070 - Rue Lavoisier
38801 Le Pont-de-Claix Cedex

Coordonnées géographiques¹

Long. 05 ° 70 ' 60 " 00 Lat. 45 ° 12 ' 48 " 00

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE de l'agglomération Grenobloise - Période 2016-2021. La plateforme du Pont-de-Claix est située hors zone sensible identifiée dans le PPBE, aucune prescription spécifique ne concerne le projet.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT des établissements VENCOREX et ISOICHEM, approuvé le 27 juin 2018. Les prescriptions du PPRT qui concernent EXTRACTHIVE CP seront respectées dans le cadre de ce projet.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La plateforme chimique du Pont-de-Claix est enregistrée dans la base de données BASOL comme un site en cours de traitement, avec objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en oeuvre. La pollution du site est historique et due à son fonctionnement et elle est multiple : dépôts de déchets, sols pollués, nappe polluée. Parmi les polluants identifiés : PCB<PCT, solvants halogénés, TCE, pesticides.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Ouï	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation maximale d'eau industrielle pour le procédé = 800 m3/mois L'eau industrielle est issue du réseau de la plateforme du Pont-de-Claix, pompée dans la nappe phréatique au droit de la plateforme. Cela représente 0,02 % de la consommation de plateforme (4 Mm3/mois) ou 9 % de celle d'Extractive CP actuellement (8500 m3/mois). Il n'y a pas de consommation d'eau potable sanitaire supplémentaire car le pilote est opéré par les mêmes opérateurs que pour les activités existantes.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRT VENCOREX et ISOICHEM a établi les risques technologiques liés aux activités de ces 2 entreprises. Seules les activités de VENCOREX sont encore en fonctionnement, l'installation concernée par le PPRT pour ISOICHEM ayant été mise à l'arrêt.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude de dangers simplifiée, basée sur l'étude de danger réalisée par ISOICHEM en 2013, a permis d'identifier les différents risques naturels qui concernent le projet. Aucun risque majeur ne concerne le site d'EXTRACTHIVE CP.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Absence de rejets notables de polluants dans les milieux eau, air et sols en fonctionnement normal. Le pilote étant implanté au coeur de la plateforme chimique, il est concerné par les risques sanitaires liés aux activités ICPE et SEVESO voisines. Toutes les dispositions nécessaires sont prises au sein de la plateforme.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le fonctionnement du pilote sera à l'origine de la circulation de 7 camions par mois au maximum (cas d'un fonctionnement continu). Le trafic associé aux activités existantes est d'env. 20 camions/mois. Il est de 1 932 camions par mois en moyenne pour la plateforme chimique. L'impact du projet pilote est donc modéré face au fonctionnement de la société Extracthiv CP, mais il est très faible au vu de la circulation globale de la plateforme.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les principales sources de bruit relatives au fonctionnement du démonstrateur correspondent au fonctionnement des pompes et ventilateurs. Le fonctionnement de ces appareils représente une source de bruit minime face aux autres équipements présents sur les carreaux voisins de la plateforme. L'impact sonore du projet sera très négligeable face aux activités voisines.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Absence de rejets odorants en fonctionnement normal et anormal.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>La circulation des camions pourra engendrer des vibrations. Celles-ci sont négligeables face aux activités de la plateforme chimique, d'Extractive CP et à la circulation sur la plateforme.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>La plateforme chimique est entièrement éclairée, aucun éclairage supplémentaire ne sera mis en place en extérieur dans le cadre du projet.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun rejet dans l'air en fonctionnement normal.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eaux pluviales : aucune Imperméabilisation supplémentaire.</p> <p>Eaux usées industrielles : l'eau industrielle est utilisée en circuit fermé pour le refroidissement des réacteurs à double enveloppe. Elle est rejetée dans le réseau EUI de la plateforme qui dispose de sa propre station de traitement.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les effluents ultimes seront stockés dans une cuve de 100 m3 en attendant d'être évacués vers une société agréée pour leur destruction.</p> <p>Eaux usées sanitaires : pas de rejet supplémentaire car projet pilote opéré par les mêmes opérateurs que pour l'activité de TDI.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En sortie de procédé on retrouve le carbonate de lithium et les effluents ultimes. Ces derniers sont identifiés comme déchets dangereux produits sur site. Comme précisé précédemment, ils seront stockés dans une cuve de 100m3 en attendant d'être évacués vers une société agréée pour leur destruction.</p> <p>L'exploitation du pilote industriel n'est pas à l'origine de la production d'autre déchet.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Ces éléments sont détaillés dans l'annexe 8.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La mise en place de ce pilote au sein des installations d'Extractive CP ne constitue pas une modification substantielle en raison:

- du caractère temporaire de l'activité (18 mois), les volumes mis en jeu seront globalement faibles face aux autres activités ;
- des impacts et risques supplémentaires limités et maîtrisés dans le projet ;
- de l'implantation du pilote au coeur des installations de la plateforme ;
- des dispositions constructives, organisationnelles et en termes de gestion des risques, de la plateforme chimique du Pont-de-Claix et des installations Extractive CP, adaptées à la mise en place d'un essai d'un procédé de traitement de déchets dangereux.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Notice explicative concernant la situation du projet au regard des rubriques ICPE 4000. Annexe 8 - Description des mesures et caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les impacts sur l'environnement ou la santé humaine.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

pont. de CPaix

le.

29/11/2015

Signature





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

Extensio
n

Nom de la voie

Rue Lavoisier

CS 10070

Code postal

3 8 8 0 1

Localité

LE PONT-DE-CLAIX

Pays

France

Tél

0476695417

Fax

0476695702

Courriel

info@extracthive.eu

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

DONDEYNE

Prénom

Christophe

Qualité

Directeur Général

Tél

0682553825

Fax

Courriel

christophe.dondeyne@extracthive.eu

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

